



CAULNES

BULLETIN MUNICIPAL

N° 80 - OCTOBRE 2008



PALMARÈS DU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2008

Pour la première fois, le jury de fleurissement du Pays Touristique de Dinan a décerné à notre commune le :

4^{ème} prix ex-aequo dans la catégorie des 2001 à 3000 habitants.

C'est un encouragement pour poursuivre les efforts entrepris par Monsieur Bernard LEMOUIER, Adjoint Technique, et la commission chargée des espaces verts (Mme Marie-Paule GUILLEMOT, Mme Pierrette LEBRETON, Mr Joseph RAGOT).

SOMMAIRE



14 juillet :
L'équipe de CAULNES qui a participé victorieusement au Relais du Petit Poucet



18 Juillet :
Accueil du marcheur pour la solidarité à la caserne des Pompiers



21 Septembre :
Tème vide grenier

L'édito	p. 3
Informations Municipales	p. 4
Urbanisme	p. 10
Etat Civil	p. 11
Noces d'or	p. 12
Informations générales	p. 13
Environnement	p. 14
Journal de l'Ecole	p. 15
Lycée agricole	p. 16
Maison de Retraite	p. 17
Vie Culturelle	p. 18
Relais parents assistantes maternelles	p. 19
Accueil de loisirs du pays de Caulnes	p. 20
Calendrier des fêtes	p. 20
Vie des associations	p. 21
Déclic... Notre commune en images	p. 23
Circuit VTT et pédestres de Caulnes	p. 24



Remise du Prix du Pays de Caulnes, édition en gros caractères, 2008 à Hervé JAOUEN

Journal d'informations trimestriel gratuit
distribué à toutes les familles de la commune

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire
Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes
Membres de la Commission Informations - Communication :
Mesdames SECARDIN, BIHAN, BERHAULT, LEBRETON,
BRIGNON
Messieurs. RAGOT, FRERE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN
Agent Administratif référent : Madame BUCHON
Impression : Imprimerie Mévennaise - St MÉEN
Tirage : 1 200 exemplaires sur papier mat 90 g.

Chères Caulnaises et chers Caulnais,

Une saison chassant vite une autre, le mois de septembre est arrivé très rapidement et a vu l'ensemble des enfants reprendre le chemin de l'école. Ainsi, notre groupe scolaire en accueil **121 en maternelle** et **154 en élémentaire**.

Même si la rentrée est vite arrivée, elle n'a pas pris au dépourvu l'équipe municipale.

En effet, dès juin 2007 notre réflexion s'est portée sur nos écoles car, en ayant une politique dynamique d'accueil, nous avons pu constater que notre population augmentait rapidement avec un pourcentage élevé de jeunes enfants créant de ce fait de nouveaux besoins auxquels il faut répondre.

C'est pourquoi, depuis septembre dernier, un **accueil de loisirs sans hébergement** (ancien centre aéré) s'est ouvert le mercredi pouvant accueillir jusqu'à 28 enfants sur le site des écoles de Caulnes.

Les 121 écoliers de maternelle verront également **une classe mobile** mise à leur disposition prochainement. Cela contribuera à améliorer leur accueil.

Notre réflexion sur le groupe scolaire avance depuis un an en ayant en vue les années 2010/2011 où des ouvertures de classe seront nécessaires. Ainsi, après une concertation avec les différents partenaires de l'école, nous passons aujourd'hui à l'action. Des études ont eu lieu afin de monter un projet visant à la **construction d'une école maternelle neuve de 5 classes**. Le conseil municipal a fait le choix d'une construction réalisée selon une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). Le conseil municipal a également décidé que ce projet ne serait être complet qu'en y attachant une réflexion globale sur les besoins d'accueil de la petite enfance et de l'enfance sur le même site de la gare.

Ce dossier complexe mais passionnant démarre sous la conduite d'un programmiste afin d'avoir une vision globale de tous les besoins pour que ce projet se traduise par une réalisation réussie.

Cordialement,

Christelle SECARDIN-OUICE
Adjointe déléguée aux affaires scolaires

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juillet 2008

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire, SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, MAILLARD Louis, NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absents excusés :

Henri FRERE – Gérard MURGALE

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND

URBANISME - acte de notoriété acquisitive par prescription trentenaire

Rue du Hirel, une parcelle de 18 m² appartenant à la famille CLOUET est une partie de la voie publique depuis de nombreuses années et aurait dû être transférée dans le domaine public communal. Pour régulariser cette situation, Maître LAME est autorisée à établir un acte de notoriété acquisitive par prescription trentenaire.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL – choix du cabinet après consultation

C'est le cabinet EF ETUDES de St Germain sur Ille qui va réaliser le schéma directeur d'assainissement pluvial pour un montant de 19 200 euros HT. Cette étude est subventionnée à hauteur de 30 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE – consultation pour le choix d'un programmiste avec mission assistant HQE

Un avis d'appel à la concurrence est lancé dans le journal Ouest France 22 et 35. Les critères d'attribution sont la valeur technique de l'offre et la proposition financière. Les offres sont à remettre pour le 5 septembre.

TERRAIN DE FOOT-BALL

Suite à la rencontre entre élus et dirigeants du Rance Foot-Ball Club, le conseil municipal décide l'achat de 2 buts amovibles.

ECOLE MATERNELLE

a) achat d'une classe mobile

Pour tenir compte des effectifs en hausse à l'école maternelle, le conseil municipal décide l'achat d'une classe mobile. Une consultation est lancée auprès de plusieurs fournisseurs.

b) achat de matériels

des couchages supplémentaires et un meuble de rangement vont être achetés auprès de la Sté WESCO pour un montant de 2 512.20 euros TTC.

PERSONNEL COMMUNAL

Pour tenir compte du nouveau calendrier scolaire (12 jours d'école en moins), il a été proposé aux agents des écoles de transférer ces journées manquantes sur le centre aéré communautaire. Pour les agents qui ne le souhaitent pas, il est possible de demander un temps partiel.

EGLISE

Les Ets MACE de Plaine Haute vont installer sur l'église une protection contre les sur-tensions, pour un montant HT de 1 355 euros.

DOMAINE DU FOUGERAY – avenants aux travaux

Pour faire face aux travaux supplémentaires décidés lors des réunions de chantier, le conseil municipal autorise les avenants suivants :

Entreprise SETAP

Entreprise LECLERC TP

Marché initial HT	472 937.55
Avenant n°1 tourne à gauche RD 766	21 820.00
TOTAL	494 757.55

Marché initial HT	219 845.20
Avenant n°1 prolongement des canalisations Eaux usées et eaux pluviales	10 816.00
TOTAL	230 661.20

TRAVAUX RESEAUX – desserte en électricité terrain privé rue st Meen

Conformément à la délibération du 22 février 2007, la commune demande au SDE Syndicat Départemental d'Electricité, d'effectuer les travaux de desserte en électricité du terrain appartenant à Mr et Mme Richard DELANOE pour un montant de 451.25 euros. Cette facture sera payée par la commune au SDE et remboursée par Mr et Mme DELANOE.

ETUDE D'URBANISME SUR LE SITE DE LA GARE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 17 janvier 2008 autorisant la commune à participer financièrement à une étude d'urbanisme sur le site de la gare de Caulnes. RFF a lancé une consultation pour le choix d'un cabinet d'études et a retenu le Cabinet PRIGENT et Associés pour un montant de 12 500 euros HT. RFF propose à la commune une convention de partenariat qui définit les obligations réciproques des parties et la consistance de l'étude :

- un diagnostic urbain et paysager
- une définition des enjeux et des orientations
- élaboration du projet urbain et global
- durée de l'étude : 5 mois

Coût de l'étude HT	12 500.00
Participation de RFF	6 250.00
Participation de la commune	6 250.00

Séance du 13 Août 2008

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire, SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, Adjoint au Maire. BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUILLEMOT Marie-Paule, MURGALÉ Gérard, SEROT Laurence.

Absents excusés : Dominique BRIAND – Sandra RENAULT – Patricia BOUGAULT – Hubert GUERIN – Louis MAILLARD

Pouvoir :

Jean-Yves NOGUES a donné pouvoir à Henri FRERE.

Secrétaire de séance : Christelle SECARDIN

ECOLE MATERNELLE – achat d'une classe mobile

Suite à la consultation effectuée, le conseil municipal décide l'achat d'une classe mobile auprès de la Société ALGECO pour un montant de 43 753.40 euros HT. Un dossier de demande de subvention est adressé au Conseil Général.

VENTE DE CHEMINS COMMUNAUX – clôture de l'enquête publique

Une enquête publique a été réalisée du 19 juin au 3 juillet 2008 pour la vente de chemins communaux. Le registre d'enquête ne comporte aucune réclamation. Les chemins seront vendus à MM. Hervé LEMARCHAND, Gilles RENAULT, Hubert RENAULT, Franck SEROT, Jean-Claude MORIN. Les frais d'arpentage et de notaire sont à la charge des demandeurs.



DOMAINE DU FOUGERAY

a) chemin communal public

Un chemin communal public est inclus dans le périmètre du lotissement Domaine du Fougeray. Une procédure de déclassement est lancée pour intégration dans le domaine privé de la commune.

b) signature des actes de vente des lots chez le notaire

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes de vente des lots à l'Etude LAME/LEPINE, Notaires à Caulnes.

VOIRIE RUE ST JULIEN, ST MAUR, LA MOTTE RICHARD – levé topographique

Après consultation de plusieurs géomètres, c'est le Cabinet Jacky ALLAIN de Dinan qui est chargé de réaliser le levé topographique pour un montant de 1 202.32 euros HT.



Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph,
FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS
André, Adjoint au Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine,
BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, CHO-
LET Hubert, GUERIN Hubert, MAILLARD Louis,
MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves,
RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

Absents excusés : Jean-Paul DESRIAC,
Marie-Paule GUILLEMOT.

Secrétaire de séance : Dominique BRIAND

BUDGETS

2 décisions modificatives du budget sont autori-
sées concernant une régularisation de TVA et la
réforme de comptabilisation des ICNE (intérêts
courus non échus).

DOMAINE DU FOUGERAY

a) chemin communal public

suite à l'enquête publique réalisée du 27 août au
10 septembre, ce chemin est intégré dans le do-
maine privé de la commune.

b) avenant n°2 au marché LECLERC TP

Marché initial HT	219 845.20
Avenant n°1 (CM du 10.7.2008)	10 816.00
Avenant n°2 Devis TR 01 217 643 ...3 337.50 Rechargement de la voie d'accès nord Devis TR 01 217 643... 1 125.00 Tête de sécurité sur 3 buses eaux pluviales Devis TR 01 217 643 ... 1 170.00 Drainage d'un fossé avec drain de 100	5 632.50
TOTAL HT	236 293.70

c) avenant n°2 au marché SETAP

Marché initial HT	472 937.55
Avenant n°1 (CM du 10.7.2008)	21 820.00
Avenant n°2 changement Tam- pon chambre L3T	2 000.00
TOTAL HT	496 757.55

**d) signature des actes de vente des lots
(délégation à Mme Pierrette LEBRETON)**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire
ou Madame Pierrette LEBRETON, Adjointe char-
gée de l'urbanisme, à signer les actes de vente à
l'Etude LAME/LEPINE à Caulnes.

LOGEMENTS COMMUNAUX RUE VALAISE –
revalorisation des loyers au 1^{er} octobre 2008 -
+1.81 %

LOGEMENT	Au 1 ^{er} octobre 2008
Grand logement RDC	297.07
Petit logement étage	166.22
Grand logement étage	427.64

**GROUPE SCOLAIRE – choix d'un program-
miste après consultation – demande de sub-
vention ECO FAUR**

a) choix du programmiste

C'est le cabinet APRITEC de Saint Nazaire, asso-
cié au Cabinet AREA-CANOPEE pour la mission
HQE, qui a été retenu pour un montant HT de
31 433.00 euros.

**b) subvention ECO FAUR d'aide à l'ingénierie
attribuée par le Conseil Régional**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le
projet de construire une école maternelle neuve
(démarche HQE) et d'inscrire, dès maintenant, ce
projet dans une réflexion globale concernant tous
les besoins en locaux à moyen terme, pour les
services scolaires, périscolaires et petite enfance.
La commune a décidé d'inscrire ce projet global
dans la logique du développement durable.

La commune de Caulnes n'ayant pas de services
adaptés ni de moyens suffisants pour réaliser les
études préalables en amont de ce projet, ces étu-
des sont confiées à des professionnels qualifiés.
Par délibération 08.046 du 15 mai 2008, le Conseil
Municipal a demandé l'assistance de la DDE pour
la conduite du projet (montant HT 16 865.00 eu-
ros).

Assisté de la DDE de St Brieuc, le Conseil Muni-
cipal a décidé de solliciter l'aide d'un programmiste
avec mission HQE. (APRITEC/ARE CANOPEE ...
31 443.00)

Pour ces études, le conseil municipal sollicite une
subvention de 20 000 euros.

Etudes :	48 308.00
DDE – conduite opération 16 865.00 APRITEC – programmiste 31 443.00	
Subvention ECO FAUR de la Région	20 000.00
Autofinancement HT	28 308.00

REHABILITATION ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – marché à bons de commande dans le cadre d'une procédure négociée.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le marché négocié qui sera attribué par la commission d'appel d'offre.

CIMETIERE –

a) Une consultation est organisée pour l'achat d'un colombarium 7 cases, 3 caves-urnes, 1 fontaine et 2 supports pour récipients. Une prise d'eau sera également installée au fond du cimetière pour faciliter l'arrosage des plantes par les familles des défunts.

b) reprise des concessions en état d'abandon

Lorsqu'une concession a cessé d'être entretenue, la commune peut constater cet état d'abandon par procès verbal porté à la connaissance du public et des familles. Avant d'engager une telle procédure de reprise, le Maire doit solliciter l'accord du Conseil Municipal sur l'opportunité ou non d'une telle démarche. Le Conseil Municipal donne son accord :

- recensement des tombes paraissant abandonnées
- enquête administrative pour retrouver d'éventuels descendants
- enquête auprès de la population (affichage, bulletin municipal...)

La procédure dure environ 3 ans.

BAUX COMMUNAUX TERRES COMMUNALES

a) bail précaire d'un an renouvelable par tacite reconduction

Vu l'avis de la commission des affaires foncières en date du 4 septembre 2008, le conseil municipal autorise le maire à signer les baux suivants :

Parcelle ZL 83 – 58a20	Dominique ROGER La Métairie de la Haie	6 quintaux/hectare plus les taxes foncières
Parcelle ZA 42 – 59a80	Louis-Yves BOUGAULT le Chesnay Barbot	6 quintaux/hectare plus les taxes foncières

b) remboursement taxes foncières au lycée agricole

La commune a demandé, pendant plusieurs années, par erreur, le remboursement de taxes foncières au Lycée Agricole, pour la parcelle C 1266. Cette parcelle correspond à l'emprise du lycée agricole et de la ferme à la Ville es Bretz.

Pour cette parcelle, il existe un bail emphytéotique entre la Commune et le Lycée Agricole et les taxes sont facturées directement au Lycée par le centre des impôts. La commune n'avait donc pas à en demander le remboursement chaque année. En accord avec Monsieur le Directeur du Lycée Agricole la commune rembourse les sommes indûment perçues pour les années 2004 – 2005 – 2006 soit un total de 2 027.79 euros.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ

a) 5 prises de courant vont être installées pour la sécurité des illuminations de Noël. Coût pour la commune : 810 euros.

b) le SDE va mettre en place, au terrain de football, un projecteur pour les entraînements. Coût pour la commune : 870.00 euros.

VOIRIE RUE ST JULIEN, ST MAUR, MOTTE RICHARD

La Sté SAUR France va réaliser le contrôle par caméra des réseaux eaux usées pour un montant HT de 793.00 euros.

VOIRIE URBAINE 2008 – lancement d'une consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée.

Une consultation des entreprises est organisée pour les travaux de voirie suivants :

- rue de l'Isle, rue de Cariou, Palicot, la Bottrais, Résidence les Chênes (eaux pluviales à l'entrée du lotissement), aménagement d'accotements.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Les travaux commenceront au début du mois de novembre 2008 et dureront 8 mois.

Ce chantier important va engendrer des mouvements de camions très nombreux notamment lors des opérations de terrassement et de construction des ouvrages de traitement des eaux usées.

Les camions passeront dans le bas du Lotissement des Mottes, sur le site des Tanneries, pour faire la liaison entre la station d'épuration et la rue Valaise.

Une réunion d'information sur le chantier a eu lieu le samedi 11 Octobre 2008 pour les plus proches riverains de la station d'épuration.

SAEP CAULNES RANCE

Syndicat des Eaux

Liste des Membres

Monsieur	Laurent MAILLARD	22350 ST JOUAN DE L'ISLE
Monsieur	Nicolas BONHOMME	22350 ST JOUAN DE L'ISLE
Monsieur	Jean-Paul DESRIAC	22350 CAULNES
Monsieur	Louis MAILLARD	22350 CAULNES
Monsieur	Eric DARTOIS	22350 GUITTE
Madame	Aline DARTOIS	22350 GUITTE
Monsieur	Gérard BERTRAND	22350 LA CHAPELLE BLANCHE
Monsieur	Dominique ODYE	22350 LA CHAPELLE BLANCHE
Monsieur	Henri DESPORTES	22350 GUENROC
Madame	Patricia LECHEVESTRIER	22350 GUENROC

PRESIDENT
VICE-PRESIDENT

Monsieur Jean-Paul DESRIAC
Monsieur Gérard BERTRAND

Quelques chiffres année 2007

Le syndicat d'eau importe 326 177 m³ d'eau.

3 ressources :

- Syndicat de Montauban a fourni 8 711 m³.
- Syndicat d'Evran a fourni 15 480 m³.
- Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre a fourni 301 986 m³.

Le service d'eau potable SAEP CAULNES RANCE regroupe les communes de Caulnes, la Chapelle Blanche, Guenroc, Guitté et St Jouan de l'Isle. Il distribue l'eau à 1 941 abonnés domestiques et industriels et dessert 4 551 habitants et le réseau d'eau potable est d'une longueur de 172 kms.

Répartition des abonnés par commune :

Caulnes	1 139
La Chapelle Blanche	100
Guenroc	149
Guitté	326
St Jouan de l'Isle	227

La Société SAUR France a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le Syndicat d'Eau garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

URBANISME

Membres de la commission urbanisme : Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr et Mme COLOMBEL Jean, le Menhil, local phytosanitaire

Mr et Mme DABOUT Pascal, la Ville es Ferré, porche et rangement

Mr et Mme RESLOU, 6 rue Basse, garage

Mr LE PEIGNEUL Franck et Mlle DE SAINT DENIS Mélinna, domaine du Fougeray, maison

Mr MONNIER Anthony, domaine du Fougeray, maison

Mr BOUDET Adrien, le domaine du Fougeray, maison

Mr et Mme SADOUNI Miloud, le domaine du Fougeray, maison

Mr CHOLLET Fabien, le domaine du Fougeray, maison

Mr BARBIER Nicolas et Mlle LEBORGNE Aurore, le domaine du Fougeray, maison

Mr RENAULT Anthony et Mlle ROLLAND Adélaïde, le domaine du Fougeray, maison

Mlle CORNILLET Laurence, le domaine du Fougeray, maison

Mr et Mme VADIS Jérôme, le domaine du Fougeray, maison

Mr LEFRANCOIS Ludovic et Mlle CUADRA Nancy, le Domaine du Fougeray, maison

Mr BUAN Anthony et Mlle CHEVALIER Lucie, le Domaine du Fougeray, maison

Mr DELAHAYE Mickael et Mlle MERCIER Nadine, le Domaine du Fougeray, maison

Mr LANGLAIS et Mlle LEMORDANT, le Domaine du Fougeray, maison

ESPACE EOLIEN RENNES, l'Ecoublière, éoliennes.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mr et Mme LERAY, Belle Isle, clôture

Mr et Mme SEROT Franck, la Clôture, changement de fenêtres

Mr et Mme GAUDREL René, résidence de la Vallée, clôture

Mr et Mme GUILLOUET Michel, 32 rue Mathieu Ory, clôture

Mr LEGUE Alain, 85 rue de Dinan, préau

Mme ENTWHISTLE Wendy, le Rigaire, garage

Mme GAUTHIER Claudine, le Verger, aménagement de 6 lots

Mr OGER Thomas, les landes de Caulnes, réfection toiture et pose de vélux

Mr LEBRETON Francis, rue de Cariou, pose de fenêtre en pvc

Mr et Mme DABOUT Pascal, la Ville es Ferré, auvent

Mr et Mme ROUAULT Daniel, Lanmel, clôture

Mr DELAHAYE Claude, 59 rue de Broons, ravalement

Mr et Mme RUELLAN Joel, Coaquipel, ravalement

Mr et Mme GUGUEN Stéphane, Coaquipel, réfection toiture et ravalement

Mr et Mme RESLOU Roger, 6 rue Basse, clôture

Mr et Mme L'AMOULEN Bruno, 51 rue de Broons, pose de lisse sur clôture existante

Mr et Mme GAUDIN Robert, rue de Dinan, ouverture

Mr et Mme AMBROSIO Joseph, 48 rue Valaise, clôture

Mr BAKER Adrien, 19 rue d'Yvignac la Tour, ravalement

Mr et Mme MAILLARD Louis, la Ville es Ferré, changement de fenêtres

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 21 Juin Louis LELONG, 21 rue du Bois
Le 2 Juillet Candice MATHIEU, 4 rue Basse
Le 11 Juillet Jona BÉCHU, 22 rue de Broons
Le 9 Juillet Nolwenn DENAIS, 1 place de la Mairie
Le 14 Juillet Julie DESRONDIERS, 27 rue de Broons
Le 5 Août Lia SADOUNI, 3 Lotissement du Clossay
Le 25 Août Flora CHEVALIER, Le Haut Margat
Le 30 Août Mathys DROUIN, La Houssais
Le 1er Octobre Raphaëlle BOUTEILLE, 32 rue de la Gare

MARIAGES :

Le 12 Juillet Thomas RECAN, 8 résidence des Hameaux et Laetitia GOUPIL, BETTON (35)
Le 12 Juillet Daniel CACHAU et Sophie LE GAC, La Houssaie
Le 26 Juillet François PORNOT, DINAN (22) et Céline DENOUAL, Le Hazay
Le 02 Août Anthony MOREL, LA MÉZIÈRE (35) et Laëtitia RIGOLLÉ, 14 rue de la Chauvetais
Le 02 Août David SAILLARD et Cécile FLESCHE, La Croix Rahain
Le 16 Août Eric NOIVILLE, NOYERS BOCAGE (14) et Laëtitia MORIN, La Ville es Ferré
Le 16 Août David PETIT et Marie-Laure DANET, 33 rue Saint Julien
Le 23 Août Yvan POUSSET, Le GRAND-QUEVILLY (76) et Virginie CHAPPELLE, 2 bis rue de Rennes
Le 30 Août Philippe CHARLÈS et Magali FOUGERAY, 26 Résidence des Chênes
Le 13 Septemb. Cyrille DIEUMEGARD, CERGY (95) et Sophie GUILLEMOT, La Hubiais

DECES :

Le 12 Juillet Alain DELÉPINE, 57 ans, La Ville Gate
Le 13 Août Joseph PIAUDEL, 82 ans, 1 rue des Mottes
Le 17 Août André TURBIN, 81 ans, Langanou
Le 6 Septemb. Francis OGER, 86 ans, Maison de Retraite
Le 9 Septemb. Francis LIMOUX, 83 ans, Maison de Retraite
Le 12 Septemb. Christiane RENÉE, 81 ans, 9 rue de Dinan
Le 24 Septemb. Henri SERRÉ, 88 ans, Maison de Retraite
Le 2 Octobre Hélène CHOUX, 84 ans, Maison de Retraite

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

10 Juillet René DEMÉE né en 1917
28 Juillet Paulette DELAUNAY épouse PRIME née en 1926
17 Septembre Denis SABLÉ, né en 1942

INHUMATION

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

12 Juillet René DEMÉE de Tinténiac

RECENSEMENT MILITAIRE

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de Octobre, Novembre ou Décembre 2008.

Veillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Elles concernent les nouveaux arrivants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 Février 2009.

Veillez vous présenter à la mairie avant le 31 Décembre 2008, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Vous avez quatre enfants ou plus, dont l'aîné a plus de 16 ans, vous pouvez être décorée.

Veillez vous inscrire à la mairie avant le 31 Décembre 2008.

ARMISTICE 1918

La commémoration de l'Armistice 1918 se déroulera le dimanche 16 Novembre 2008 à LA CHAPELLE BLANCHE.

10h45 : rassemblement devant la mairie de La Chapelle Blanche

11h : messe, dépôt de gerbe puis vin d'honneur.

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGIENS

Les vignettes de transport scolaire CAULNES-BROONS du 1er semestre 2008/2009 sont à retirer à la mairie à partir du 15 Octobre jusqu'au 5 Novembre 2008.

Tarif = 41 €

PERMANENCES DE

Mr Gérard BERTRAND Conseiller Général du canton de Caulnes

➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement – 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

Contact : 02 96 83 94 49

NOCES D'OR

Le 02 Août 2008

Mr et Mme Jean BIZEUL
« La Ville Chevalier »



Le 09 Août 2008

Mr et Mme Marcel DUFFROS
« La Vesquerie »



Le 30 Août 2008

Mr et Mme Eugène RENAULT
« 16 rue de Broons »



PRIME FIOUL

Au bénéfice des ménages qui se chauffent au fioul.

Cette **aide à la cuve de 200 €** est réservée aux ménages non imposables ayant été livrés en fioul domestique entre le 1^{er} Juillet 2008 et le 31 Mars 2009.

Pour en bénéficier les ménages doivent déposer un dossier avant le 30 Avril 2009 auprès de la trésorerie.

Les formulaires sont à retirer au Trésor Public ou sur les sites Internet : www.minefe.gouv.fr ou www.impots.gouv.fr.

Joindre un avis de non imposition et une copie de la facture.

Les aides seront versées par virement bancaire ou postal à compter de Janvier 2009.

CPAM

Depuis le 1^{er} juillet 2008, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a changé de numéro de téléphone.



Pour joindre votre caisse, vous devez composer le **36 46**.

INFORMATIONS GENERALES

DEVIATION

Le **projet de déviation de Caulnes** par la Route Départementale 766 sur le territoire de la commune de CAULNES a été déclaré d'utilité publique par arrêté Préfectoral du 11 Septembre 2008.

Le tracé et l'arrêté sont affichés dans le panneau d'affichage de la Mairie.



CIMETIÈRE

La commune a engagé une procédure de **reprise des concessions funéraires en état d'abandon**.

Cette procédure est subordonnée à trois conditions :

- La concession doit avoir plus de trente ans. La durée d'une concession se calcule à partir de la date de l'acte qui l'a concédée.
- La dernière inhumation doit dater de plus de dix ans. Si une inhumation a été faite dans la concession depuis moins de dix ans, la procédure de reprise ne peut être engagée, même si la concession a plus de trente ans.
- S'il s'agit d'une concession centenaire ou perpétuelle, l'entretien de la concession ne doit pas incomber à la commune ou à un établissement public en exécution d'une donation ou d'une disposition testamentaire.

La notion d'état d'abandon implique un état de ruine de la sépulture mais aussi un état qui se décelle par des signes extérieurs nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière.

Un procès verbal de constat d'abandon va être établi et sera affiché à la mairie et au cimetière.

L'enquête pour retrouver les éventuels héritiers durera trois années.

SOLIDARITE

COLLECTE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES PLUS DEMUNIS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de faire une collecte dans les magasins **COCCI-MARKET** et **ECOMARCHÉ** le **Samedi 6 décembre 2008**.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à donner des boîtes de conserve.

Nous vous remercions pour votre générosité envers les plus démunis.

Les membres du CCAS

ACCOMPAGNER UN PROCHE DÉPENDANT À DOMICILE

Le Conseil Général a constitué un programme départemental dénommé « *accompagner un proche dépendant à domicile* » qui vise à mettre en place des actions dans le domaine du soutien et de la formation des aidants familiaux.

Un aidant familial est la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage pour des activités de la vie quotidienne.

Ce programme propose aux aidants des ateliers concrets leur permettant de mieux appréhender leur rôle au quotidien auprès de la personne dépendante.

Les thèmes retenus sont les suivants :

- Connaître et mieux réagir face à la maladie, pour un mieux être à domicile.
- Aides techniques, domotique, habitat adapté, des conseils pour faciliter la vie quotidienne.
- Etre aidant, c'est aussi pouvoir être aidé.
- Mieux connaître pour mieux prendre soin.
- La nutrition et les soins adaptés à une personne dépendante.

Si vous êtes aidant familial et souhaitez vous inscrire ou avoir de plus amples informations, contactez :

C.L.I.C. du pays de Dinan
52 rue du 10^{ème} Régiment d'artillerie
22100 DINAN
02.96.85.43.63
clicpaysdinan@yahoo.fr

RANDONNÉES

Le parcours V.T.T. qui vient d'être finalisé et contrôlé officiellement par Mr Christophe MAHE de la confédération VTT 22 est maintenant opérationnel.



Trois parcours sont proposés aux vététistes :

- 40 kms,
- 30 kms,
- et 18 kms.

(voir les tracés en dernière page du bulletin).

Ces parcours vous donnent également la possibilité de faire de multiples combinaisons et également la possibilité de faire des jonctions avec les circuits de Plumaudan et Broons.

C'est un parcours famille qui ne présente pas de difficultés majeures, mais qui permet de découvrir une partie de la campagne de Caulnes qui se trouve au nord de la Départementale 766. Les vététistes ainsi que les randonneurs à pieds pourront, en empruntant que des chemins communaux, aller à la rencontre de découverte en découverte, telles que des anciennes maisons entièrement rénovées, des sous-bois, ainsi que des ponts qui enjambent le Frabillou et le Frémeur avec une particularité pour le Pont Hervé (tout en pierre). Sur les hauteurs, vous pourrez découvrir des jolis points de vue et mieux connaître la commune avec ses histoires qui peuvent vous être commentées par les habitants des villages.

Ce parcours a été financé par :

- une subvention de la confédération départementale VTT 22.
- la Communauté de Communes du Pays de Caulnes.

La réalisation du tracé et la mise en place des balises a été faite par des bénévoles que je tiens à remercier.

Henri FRERE

ELECTIONS

CNRACL

Actifs, et retraités de la CNRACL, vous êtes appelés à élire vos **représentants au conseil d'administration avant le 2 décembre 2008** à 18 heures.

Deux précautions :

- vérifier que vous êtes inscrit sur la liste électorale qui a été adressée à la mairie de votre lieu de résidence.
- assurez-vous que l'adresse connue par la CNRACL est bien celle de votre domicile actuel. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez la modifier via le site internet de la CNRACL www.cnracl.fr, @dele.fr ou sur www.changement-adresse.gouv.fr/

Pour tout renseignements consulter le site internet www.cnracl.fr rubrique « élections » ou téléphoner (de 9heures à 17heures 30) au 05.56.11.33.33

Le vote se déroule par correspondance. Le matériel de vote vous parviendra directement à votre domicile.

PRUD'HOMALES

Les SALARIES et EMPLOYEURS de main d'œuvre, de droit privé, sont appelés à voter le **mercredi 3 décembre 2008**. Le scrutin sera ouvert de 8 h à 18 h dans la salle des fêtes de Caulnes.

Quels salariés peuvent voter ?

Pour voter, vous devez remplir 3 conditions :

- être âgé de 16 ans minimum.
- Exercer au 28 décembre 2007 une activité professionnelle relevant du droit du travail français, y compris être en apprentissage.
- Ne pas être privé de vos droits civiques.

Il faut par ailleurs que vous soyez inscrit sur les listes électorales prud'homales. (Tout électeur peut vérifier son inscription en consultant la liste électorale).

Comment participer aux élections ?

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales via les déclarations sociales envoyées par les employeurs.
- Vous votez dans le bureau de vote de votre lieu de travail.
- Vous pouvez aussi voter par correspondance.

Vous recevrez à votre domicile tout le matériel pour voter.

(www.prud'hommes.gouv.fr)

ENVIRONNEMENT

HAIES BOCAGÈRES

Les personnes intéressées par le programme de reconstitution du bocage (haies et/ou talus) sont invitées à se faire connaître auprès de la Communauté de Communes du Pays de Caulnes, maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à Caulnes **avant le 31 Décembre 2008**.

Pour tout renseignement :

☎ 02 96 83 91 92

📁 www.cc-caulnes.fr



CIRCUIT VERT

Ce projet est un partenariat entre l'Accueil de Loisirs du Pays de Caulnes et la Mairie de Caulnes qui vise à recycler le papier : **Le but est de récupérer les feuilles écrites sur la face recto afin que les enfants puissent les réutiliser pour dessiner leurs chefs d'œuvre sur le verso.** La mairie s'est investie dans le projet : si vous souhaitez y participer en tant que citoyen de la commune de Caulnes, vous pouvez venir déposer vos feuilles usagées dans les caisses vertes prévues à cet effet.



SÉCURITÉ DES RESEAUX AVEC L'ÉLAGAGE

➤ Information destinée aux propriétaires d'arbres proches de lignes électriques.

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

Le propriétaire, public ou privé	ERDF
L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire : 1 – en domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique. 2 – en domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne.	En dehors des deux cas spécifiques traités ci-contre, pour toutes les lignes situées en domaine public ou privé, ERDF assure l'élagage des branches. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur de son intervention. Les bois issus de l'élagage sont laissés sur la parcelle.

QUI PAIE QUOI ?

Le propriétaire, public ou privé	ERDF
Cet élagage est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.	Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

LES DEMARCHES A ENTREPRENDRE AVANT D'ELAGUER

- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite auprès d'ERDF.
- ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de travaux (DICT).
- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.

◆ **Renseignements** : 02 96 62 41 97 (communiqué de ERDF - Electricité Réseau Distribution France)

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La rentrée a eu lieu le 2 septembre et les enfants ont retrouvé la même équipe enseignante que l'année dernière. Les effectifs ayant largement évolués (156 élèves cette année contre 135 à la dernière rentrée), la répartition a également changé.

- **Mme AUTRET, Mlle PIEDVACHE, Mme MARCHAND** ont chacune en charge une classe de CP/CE1. **M. BERTHOU** s'occupe des CE2, **Mme ALLAIN** des CM1, et **M. GEDOUIN** des CM2.

Mme ALLAIN assurera de nouveau les tâches de direction et sera déchargée à cet effet le lundi par Mme Vanhoove.

Divers projets vont se mettre en place :

- piscine.
- chant choral.
- activités sportives.
- projet cirque et classe découverte voile...

Les idées sont nombreuses, reste à les réaliser...

Bonne année scolaire à tous !



ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, les quatre classes de l'école fonctionnent à plein régime (121 élèves à la rentrée).

L'équipe enseignante reste la même :

- **Annie BERTRAND** a une classe de moyenne et grande section ;
- **Caroline PARPAIX**, une autre classe de moyenne et grande section ;
- **Pascale DUTHEIL**, la classe de petite section deuxième année et moyenne section ;
- **Gilles LECLAINCHE**, la classe de petite section première et deuxième année.

La direction de l'école est assurée par Caroline Parpaix qui est déchargée le lundi par Benoît LIGER.

Les projets pour l'année 2008-2009 :

- visites diverses (au bois de Couellan, dans les environs...).
- spectacle pour Noël.
- semaine du lecteur en herbe du 17 au 21 novembre.
- sorties de fin d'année pour toutes les classes.

Renseignements pratiques :

Téléphone : 02 96 83 96 66

Adresse : 8 rue des écoles à Caulnes



La rentrée au lycée de Caulnes

L'année **2007 – 2008** s'est terminée en juin avec un bon cru pour les résultats aux examens, tels que : **100 % en bac technologique STAV, 93% en BTS ACSE** par la voie de l'apprentissage. Ce succès est le fruit du travail de toute une équipe engagée pour la réussite des jeunes qui viennent acquérir à Caulnes la qualification recherchée. Le nouveau projet d'établissement a été validé par le Conseil d'Administration du mois de juin, nous engageant pour trois ans.

La rentrée **2008** s'éloigne déjà et l'établissement a retrouvé son rythme de croisière.

Le recrutement dans les filières « Services » est toujours très bon. Le recrutement dans les filières productions agricoles et technologiques reste stable. Il reste encore des places dans nos formations pour adultes préparant aux métiers du salariat agricole, secteur en forte recherche de personnes qualifiées (tél 02 96 83 82 53). La demande pour l'hébergement à l'internat augmente à nouveau. Côté transports scolaires, le Conseil Général a adapté les horaires des navettes vers Dinan et Merdrignac en les calant sur la nouvelle grille horaire de l'établissement.

La grande nouveauté de l'année sera l'**ouverture du nouveau restaurant self-service**, prévue pour début janvier 2009. Ce nouvel équipement financé par le Conseil Régional de Bretagne va radicalement changer la vie des élèves, apprentis et stagiaires ainsi que celle des personnels !

2009 sera aussi l'année de la réalisation du nouveau **plateau technologique** pour l'enseignement pratique des services à la personne.

L'établissement poursuit son ouverture vers l'international en développant les stages individuels à l'étranger et les voyages d'étude au delà des frontières (Pologne, Tunisie, Allemagne).

L'exploitation agricole conduit un travail prospectif avec les organisations professionnelles pour envisager son projet d'avenir, centré sur les productions existantes intégrant une réflexion sur l'énergie.

➔ Le samedi **6 décembre 2008**, nous aurons le plaisir de fêter le quarantième anniversaire du lycée de Caulnes.

40 ans au service de la formation des jeunes du pays et du développement de l'agriculture. Les anciens élèves, apprentis et stagiaires intéressés peuvent prendre contact avec Mme Hédé au 02 96 83 92 68.



Le restaurant self service en construction

Le directeur,
Daniel GREBOUVAL



Ti'pass

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a mis en place le dispositif « Ti'pass ». Il vise à favoriser l'accès des jeunes à l'offre territoriale culturelle et sportive.

Il se présente sous la forme d'un carnet de sept chèques multi-activités d'une valeur de 10 €, soit 70 €. Il a été attribué à tous les élèves de 6ème à la rentrée scolaire pour s'inscrire ou bénéficier de réductions pour l'activité hors temps scolaire de leur choix.

Renseignez vous auprès des associations locales pour valider vos réductions.

Conseil Général Infos services

0 810 810 222

MAISON DE RETRAITE

Le 2 Juillet, **Marie NOGUES** a fêté ses 100 ans. C'est la troisième centenaire de l'établissement.



Cette année, le **Tour de France** passait en Bretagne. Nous sommes allés le voir à Landujan.



Le bal du 14 Juillet.



Le 22 Juillet, **pique-nique à l'étang de Néal** avec les résidents de Médréac et Montauban.



L'été est passé et nous avons profité des derniers beaux jours de septembre pour organiser une **sortie en plein air** : un pique-nique en salle et une promenade, en calèche adaptée, à Montreuil le Gast, pour 12 résidents, dont 5 en fauteuil. Accueillis à la ferme, nous en avons profité pour aller voir les lapins, les poules et les chèvres.



Dimanche 13 Septembre, c'était le **spectacle des « Rives »** au théâtre des Jacobins à Dinan. Il était organisé par l'association « Anim'Agés » dont le but est d'organiser des actions en faveur des personnes âgées en établissement. La salle était ouverte au public, malheureusement, peu de personnes de l'extérieur étaient venues soutenir notre action. Les résidents ont beaucoup apprécié ce voyage à travers les légendes de Bretagne.

Au programme également, une messe à la congrégation de Créhen et des séances de cinéma au « Grand Large ».

En octobre, à l'occasion du « **Mois Bleu** », mois d'action national en faveur des personnes âgées, des animations seront mises en place : échange avec d'autres établissements du Pays de Dinan (spectacle, olympiades, théâtre, bal...).

A Caulnes, nous organiseront une « **semaine automnale** ». Au cours de celle-ci, nous irons ramasser des feuilles et fruits en forêt, dégusterons un repas de gibier et champignons et réaliserons des champignons en argile.

Nous participerons aussi activement à la « **semaine du livre en gros caractères** » en organisant une exposition-débat, ouverte au public, le samedi 18 Octobre.

Dès novembre, la maison commencera à prendre les couleurs de **Noël** en attendant les cadeaux...

L'animatrice, Sophie LE PAUVRE

PRIX DU PAYS DE CAULNES, EDITION EN GROS CARACTERES

Organisé par le R.L.C. avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Caulnes, édition en gros caractères, 2008 a réuni plus de quarante lecteurs qui ont participé au jury. Ils ont lu les 10 titres sélectionnés par les maisons d'édition que nous avons contacté. Au cours de la réunion finale, ils ont désigné Hervé JAOUEN lauréat du Prix du Pays de Caulnes 2008 pour son roman « *Que ma terre demeure* » paru aux éditions Libra Diffusio.

Hervé Jaouen est né à Quimper en 1946. Il commence à écrire dès l'âge de seize ans et son premier manuscrit reçoit l'encouragement d'un voisin, Jean-Edern Hallier. Se destinant à des études de lettres, le hasard le conduit vers des études de droit et d'économie et il commence une carrière dans la banque. A 24 ans, il devient chef d'agence et le restera pendant treize ans.

Il inaugure une toute nouvelle collection de polars « Engrenage », par « *La Mariée rouge* » (Jean Goujon, 1979) et dans les années qui suivent, il est reconnu comme un des maîtres du roman noir français. A partir de 1983, il se donne les moyens d'écrire et son roman « *L'Adieu aux îles* » (Mazarine, 1986) le consacre comme écrivain tout court et non plus comme un auteur de polars.

Il se rend plusieurs fois par an en Irlande et lui rend hommage dans de nombreux livres (*Journal d'Irlande* (Prix des Ecrivains Bretons), *Chroniques d'Irlande et la Cocaine des tourbières*).

Hervé JAOUEN a également publié des livres pour la jeunesse : *Le cahier noir*, *La route de la liberté* et *Mamie mémoire* (Prix Chronos 2000 et Prix des Incorruptibles 2001)chez Gallimard.

Hervé Jaouen a obtenu de nombreux prix notamment le Prix du Suspense pour « *Quai de la fosse* », le Grand Prix de la Littérature Policière pour « *Hôpital souterrain* » qui se déroule à Jersey et le Prix Populiste pour « *L'Allumeuse d'étoiles* » au côté de Jules ROMAINS, Louis GUILLOUX, Bernard CLAVEL et bien d'autres auteurs réputés. Son roman « *Que ma terre demeure* » reçoit le Prix Bretagne 2002 et le Prix du Pays de Caulnes en 2008 pour son édition en gros caractères.

Plusieurs de ses romans ont été adaptés à la télévision : *Haute surveillance*, *La Mariée rouge*, *Le Monstre du lac*, *Histoires d'ombres*, *Crédit-Bonheur (Les Endetteurs)*, *Gardiens de la mer*, *Hôpital souterrain* et *Une belle affaire*. *Mamie mémoire* a été adapté pour le Théâtre des Chimères par Jean-

Marie BROUCARET en 2006.

Quelques titres récents : *Les filles de Roz-Kelenn* (Presses de la Cité, 2007), *Fleur d'Acheleme* (éditions Diabase, 2007), *Le testament de McGovern* (Presses de la Cité, 2006), *Les moulins de Yalivak* (Editions Payot, 2006), *Les ciels de la baie d'Audierne* (éditions Après la Lune, 2006), *Audessous du calvaire* (Presses de la Cité, 2006), *Chroniques d'hier et de demain* (éditions Ouest-France, 2004), *L'adieu au Connemara* (Presses de la Cité, 2003).

C'est en tout, 39 romans (dont 4 écrits sous pseudonymes), 10 livres de littérature pour la jeunesse, 10 titres de littérature de voyages et beaux livres, dont *Suite Irlandaise* qui paraîtra le 2 octobre 2008 aux Presses de la cité que nous propose Hervé JAOUEN.



Hervé JAOUEN

LES PARLERIES

Vendredi 24 octobre 2008 à 20h45, à la salle des expositions de la Médiathèque Le Marque Page

Pour ces nouvelles « parleries », nous vous proposons une soirée sur le grand chemin de Compostelle ou de la pertinence de mettre une œuvre contemporaine dans un lieu chargé d'histoire.

L'Abbatiale de CONQUES (Aveyron) sera le sujet de cette « parlerie » qui sera accompagnée d'une expo photos et de la lecture de passage de livres sur le chemin de Compostelle.

L'Abbatiale romane de Sainte Foy a été reconstruite vers le milieu du XI ème siècle. Elle est située sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle qui part du Puy en Velay. Les 104 vitraux de cette abbatiale ont été réalisés par Pierre SOULAGES entre 1987 et 1994, c'est le sujet de la « parlerie » de ce soir qui vous est proposée.

Jean-Michel ROMAIN

Le Relais Parents Assistantes Maternelles

✓ Réunions :

• **Les groupes de parole** des assistantes maternelles se sont réunis à 2 reprises en septembre afin d'élaborer un livret d'accueil en collaboration avec Solène Fleury et Madame Nogaret. Ce livret, destiné à harmoniser leurs pratiques, sera remis prochainement aux parents et assistantes maternelles.



La prochaine rencontre aura lieu mardi 25 novembre à 20 heures à la Maison du développement à Caulnes. Le sujet sera déterminé en fonction des souhaits des assistantes maternelles.

• Les Relais Parents Assistants Maternels des cantons de Broons, de Jugon Les Lacs, d'Evran et Caulnes invitent les assistants maternels à une réunion sur la retraite animée par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie mardi 14 octobre à 20 heures à la salle polyvalente de Plélan le Petit.

✓ Animations :

• **Les espaces-jeux** ont fait leur rentrée le 2 septembre à Caulnes avec un nouveau fonctionnement : afin de restreindre les effectifs, la participation est désormais limitée à 1 séance sur 2. Un système d'inscription est mis en place afin de faciliter la gestion : elle peut se faire lors des espaces-jeux, par téléphone ou par mail. Une séance supplémentaire est prévue chaque mois à Caulnes le lundi matin. L'effectif n'est pas limité à Plumaudan et Plumaugat.

• **Les ateliers d'éveil musical** : ils sont proposés à tous les jeunes enfants accompagnés d'un adulte chaque mois à Caulnes et sont animés par Samuel Cosson. Les effectifs ne sont pas limités à ces séances et aucune inscription n'est demandée. Il est également possible de participer aux séances organisées à Evran.

• Un spectacle pour tout-petits est prévu début décembre à Caulnes. Renseignements et inscriptions auprès du Relais.



✓ Formation :

Une session de remise à niveau de la formation aux premiers secours sera mise en place d'ici la fin de l'année. Elle s'adresse aux assistantes maternelles ayant effectué leur formation de base il y a quelques années. La date sera à définir en réunion avec les pompiers de Caulnes. Inscriptions auprès du Relais (10 places / durée : 6 heures / 5 € par personne).

Vous recherchez une assistante maternelle ?

Vous pouvez vous renseigner auprès de :

- Solène FLEURY, animatrice du relais
02.96.83.96.04 (Caulnes) ou
02.96.27.57.14 (Evran)
- s.fleury.ram.caulnes.evran@voila.fr
- Ou sur le site : www.cotesdarmor.fr rubrique famille-social avec éventuellement des précisions concernant leurs disponibilités.

INFORMATIONS :

◆ MARY POPPINS ANGLAIS

Atelier bilingue, découverte culturelle de l'anglais pour enfants, jeunes, adultes et familles le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 dans la salle de l'école de pêche.

5 € la séance

120 € pour l'année

Contact : 02.96.84.69.07

◆ COURS DE DANSE DE SALON

Alain GHESQUIERE

débutants et confirmés

Le mercredi de 20 h à 22 h à la salle des fêtes.

13,50 €/mois.

Contact : 06 86 95 85 43

ASSOCIATIONS

Voici les coordonnées des nouveaux présidents dans les sections suivantes :

- **Amicale des parents d'élèves de l'école**
Mme LE MOAL Marina : 02 96 88 74 26
- **Club de gymnastique féminine**
Mme VAYE Béatrice : 02 96 83 86 00
- **Club de tennis de table**
Mme FROUGET : 02 96 84 76 17
- **Office intercommunal des sports**
Mr BRIAND Dominique : 06 83 05 30 63

ACCUEIL DE LOISIRS DU PAYS DE CAULNES

Les mercredi sur trois sites

L'accueil de loisirs a débuté le 10 septembre 2008 sur trois sites les mercredi : Caulnes, Plumaudan, Plumaugat. Le site de Caulnes connaît un franc succès et les deux autres sites découvrent le nouveau service avec une fréquentation moins importante.

Les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30. Le temps des activités a lieu de 9h à 17h30.

Pour les inscriptions occasionnelles, les dossiers doivent être dûment remplis et complétés avant le lundi midi précédent le mercredi de l'arrivée de l'enfant (fiche d'inscription, copie du carnet de vaccinations et attestation d'assurance extrascolaire).

Les enfants de 3 à 12 ans sur les trois sites pourront découvrir pour la **période 2, du 12 novembre au 17 décembre 2008** quatre projets phares :

- **Le « choco lecture »** dont le but est de favoriser l'expression orale de l'enfant en narrant son livre favori avec l'animatrice du relais Livre en Campagne, Séverine Jartel.



- **L'évacuation des locaux** (aspect de sécurité pour l'enfant) sous une forme ludique avec l'animatrice en architecture et patrimoine, Céline Bénéat.



- **Le tournoi de jeux** stratégiques et combinatoires (échecs, dames, puissance 4, rollit, blokus, bakari, go, dao) pensé et aidé par une maman bénévole.

- **Le projet « circuit vert ».**



Pour chaque période, l'équipe d'animation propose un panel d'activités large et original en fonction des idées des enfants relevées dans le « quoi de neuf ? » (conseil communautaire des enfants) : activités d'expression, activités manuelles et grands jeux.

➡ Afin de découvrir le **nouveau programme pour la période 2 des mercredi**, nous vous donnons rendez vous à la Communauté de communes du Pays de Caulnes, dans votre mairie, dans la presse et sur le site internet de la Communauté de Communes (www.cc-caulnes.fr) à partir du mercredi 22 octobre 2008.

En attendant de vous retrouver très bientôt pour de nouvelles aventures,

Signé les animateurs de ouf...

Accueil de loisirs,
vacances de la Toussaint

Il sera ouvert dans les locaux du groupe scolaire de Caulnes,
du lundi 27 Octobre au mardi 4 Novembre 2008 inclus.
Programmes et inscriptions à la Communauté de Communes

CALENDRIER DES FETES

OCTOBRE 2008

Dim	19	Repas des Gas de la Rance	Salle des fêtes
NOVEMBRE 2008			
Dim	9	Concours de belote - Club de cyclotouriste	Salle des fêtes
Sam	15	Théâtre de la compagnie du Del'Hir de Caulnes - (Spectacle de Courteline en 4 pièces)	Amphithéâtre du Lycée Agricole
Dim	16		
Dim	23	Banquet du Club des aînés	Salle des fêtes
Sam	29	Repas Sainte Barbe - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes
Dim	30	Thé dansant - Amicale des Pompiers de Caulnes	Salle des fêtes
DECEMBRE 2008			
Sam	13	Marché de Noël - Amicale parents d'élèves de Caulnes	Salle des fêtes
Dim	14	Loto de Noël - Comité des fêtes	Salle des fêtes
Dim	21	Téléthon	

Comité des Fêtes

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **11 Octobre :** Election Mister Caulnes
- **14 Décembre :** Thé dansant avec l'orchestre Boléro
- **20 Décembre :** Téléthon avec l'orchestre Sylvère Burlot
- **21 Décembre :** Loto de Noël

La présidente, Paulette DUVAL

Club des Aînés

Prenez date de nos manifestations :

- **Dimanche 12 Octobre :** thé dansant avec l'orchestre Boléro.
- **Dimanche 2 Novembre :** thé dansant avec l'orchestre Les Troubadours.
- **Dimanche 23 Novembre :** Repas annuel du club.
- **Mercredi 3 Décembre :** Sortie de Noël. Départ vers Carhaix, déjeuner dansant et spectacle de music-hall international avec 20 artistes et 300 costumes.

Bienvenus aux nouveaux adhérents pour l'année 2009 et aussi aux candidats du conseil 2009.

La vente des timbres des adhérents pour 2009 se fera le jeudi 4 décembre de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 au club rue Valaise.

Le président, Roger BARBIER



Repas grillades du 24 juillet 2008

Association Intercommunale de danse

Après les vacances, la danse !

Pour faire travailler les muscles, l'A.I.D. vous propose des cours de modern jazz, sous la houlette de Mme Cécile DOUVRY, professeur diplômée d'Etat.

Dans la bonne humeur générale, enfants, adolescents et adultes participent aux cours en dansant sur des musiques actuelles.

Les cours d' 1 h ou 1 h 30 ont lieu les mercredi après-midi et soir, les vendredi soir et les samedi matin. L'apprentissage des techniques et des chorégraphies donnent lieu à un gala au mois de juin.

◆ Au programme :

- Eveil à partir de 4 ans
- Initiation à partir de 7 ans
- Modern Jazz pour les initiés

◆ Tarifs :

- Cours d'1 heure = 42 €/trimestre
- Cours d'1 heure 30 = 50 €/trimestre



Le groupe des 8 - 9 ans

Bonne rentrée sportive !

La présidente, Christelle SECARDIN-OUICE

Les Gas de la Rance

L'Association « Les Gas de la Rance » organise comme chaque année un **repas paëlla le dimanche 19 Octobre** à partir de 12 h 30 à la salle des fêtes de Caulnes.

Ce repas se veut avant tout être un moment de convivialité, de rencontre et de détente. Il est préférable de réserver son repas, soit chez Cocci-market, au secrétariat paroissial ou auprès des membres de l'association.

Le président, Gérard MURGALÉ

Club de Badminton

Le badminton est un sport accessible à tous, qui permet de se détendre tout en s'amusant dès le premier jeu quel que soit son niveau.

Nous organisons des rencontres amicales avec les clubs de Broons, Lamballe et Evran.

La prochaine aura lieu à Caulnes courant novembre.

La saison vient de reprendre et Olivier LE BRAS encadre les séances tous les 15 jours.

Les séances se déroulent le jeudi de 20 h à 22 h dans la salle omnisports. Le matériel est prêté.

Les inscriptions sont encore ouvertes et à ce jour, nous comptons une vingtaine d'inscriptions.

◆ Tarifs

40 € pour les adultes

30 € pour les - de 18 ans.

La présidente, Stéphanie BRIAND

Judo Club

Depuis la rentrée, 2 cours enfants sont ouverts. Ils ont lieu à la salle omnisport de Caulnes :

- le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants né(e)s en 2003/2004.
- Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les enfants né(e)s en 2001/2002.

◆ **Tarif** : 105,00 € à l'année. Possibilité de 3 cours à l'essai.

Ticket CAF et chèques vacances acceptés.

◆ Contact :

Mr DELOY Philippe 06 84 58 34 48

Mr DELAHAIE Philippe 02 96 86 01 46

Mr HERVOUIN Dominique 02 96 80 07 16

Office Intercommunal des Sports

Le **forum des associations** du Pays de Caulnes a eu lieu comme tous les ans le 1er samedi de septembre. Cette année il a connu une forte mobilisation des associations (près de 30).

Le nombre des inscriptions dans les diverses associations a été important.

☞ A noter dans vos calendriers :

le tournoi multisports organisé par l'OIS le samedi 6 juin 2009. Je compte sur votre mobilisation pour passer un après midi convivial autour de sports ludiques (tels le fressbee, le base-ball, le molky).

La nouveauté 2009 sera peut être la mise en place d'une activité autour des métiers de la forme (musculature...). Nous y travaillons et les bonnes idées sont toujours les bienvenues.

Le président, Dominique BRIAND

Caulnes Volley Club

Création depuis septembre 2008 d'un club de volley : **le C.V.C.**

Il est ouvert aux adolescents et adultes.

Les entraînements ont lieu le mercredi, de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle omnisports.

2 équipes sont inscrites en Championnat FSGT.

◆ Contact : Joan LERCHE 06 84 37 32 73
Gilles BERHAULT 02 96 83 82 65

La présidente, Joan LERCHE

Parents d'Elèves de Caulnes

L'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves a eu lieu le 25 septembre. Le bilan de l'année 2007/2008 a été présenté.

L'association a récupéré 5588 € grâce aux différentes manifestations (Brioche, Marché de Noël, Repas, Kermesse..) et a financé les projets pédagogiques des deux écoles à hauteur de 4000 €.

Cette année encore nous espérons pouvoir mettre en place plusieurs manifestations dans le but de financer les sorties pédagogiques de nos enfants.

- **Journée automnale** le dimanche 26 octobre avec cueillette de champignons et de châtaignes. Galettes saucisses le midi.
- **Vente de crêpes** tous les vendredis soir à la sortie de l'école (1 € les 3 crêpes).
- **Vente de sapins de Noël** le samedi 6 décembre.
- **Marché de Noël** le samedi 13 décembre à la salle des fêtes.

La présidente, Marina LE MOAL

DECLIC... Notre Commune en Images



6 Septembre 2008 « Les CLASSES 8 »

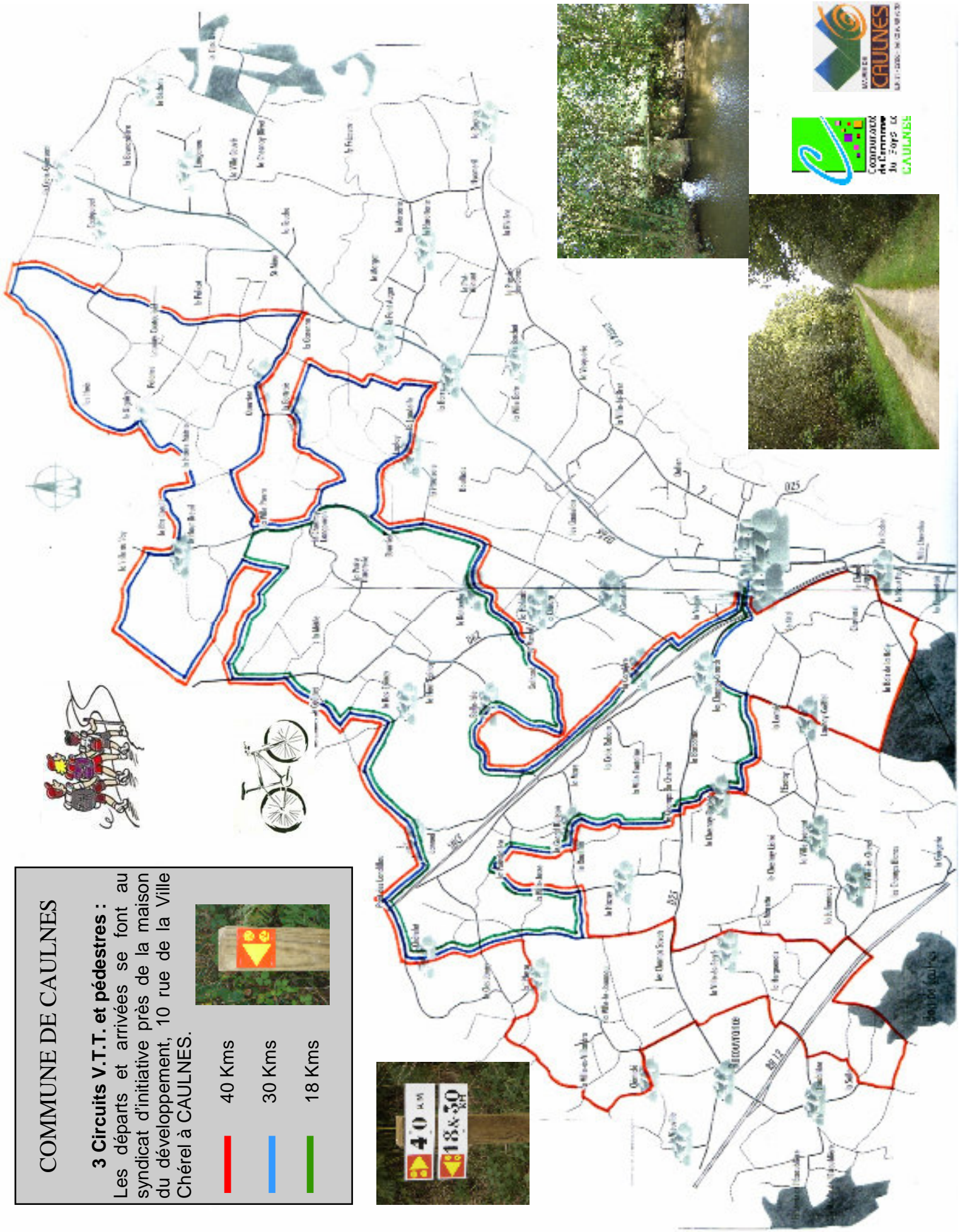


Dimanche 5 Octobre 2008 : Repas du CCAS

145 convives ont pris part au repas

- La doyenne était Madame Marie FORTUNÉ, née le 21 mars 1913
- Le doyen était Monsieur Louis HENRY, né le 20 décembre 1910

A découvrir ... de belles balades sur notre commune



COMMUNE DE CAULNES

3 Circuits V.T.T. et pédestres :

Les départs et arrivées se font au syndicat d'initiative près de la maison du développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.



- 40 Kms
- 30 Kms
- 18 Kms



Le prochain bulletin municipal sera édité pour Noël.
Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 1er décembre 2008, au plus tard.